UNSa Services Judiciaires

USM
Union Syndicale des Magistrats

L'action utile !

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

CSA DES COURS D'APPEL



DÉFENDRE CEUX QUI FONT TENIR LA JUSTICE !

L'UNSa Services Judiciaires et l'USM portent une ambition commune : obtenir les effectifs, les moyens budgétaires et les outils nécessaires pour répondre aux attentes des justiciables sans épuiser celles et ceux qui rendent la Justice au quotidien. Face à une institution en tension permanente, **nous exigeons des recrutements** pérennes, **des outils de travail** efficients, des **réformes statutaires ambitieuses, la revalorisation** des rémunérations et des **régimes indemnitaires** pour tous les personnels.

Parce que **la qualité de la Justice passe aussi par la qualité des conditions de travail,** nous poursuivrons notre combat contre la surcharge des services, les audiences tardives, les risques psychosociaux et la dégradation de la santé au travail.

À l'heure où l'UNSa Justice et l'USM alertent régulièrement sur une justice à bout de souffle, confrontée au manque de moyens, à l'allongement des délais et à l'épuisement des personnels, notre engagement reste inchangé : **défendre ceux qui font tenir la Justice !**

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

UNSa Services Judiciaires

USM
Union Syndicale des Magistrats



LE MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'UNSa SERVICES JUDICIAIRES ET DE LA PRÉSIDENTE DE L'USM

Du 3 au 10 décembre 2026, plus de 35 000 personnels de la Direction des services judiciaires – fonctionnaires de tous corps et grades, contractuels et magistrats – seront appelés à voter par voie électronique lors des élections professionnelles.

En 2022, les comités sociaux d'administration (CSA) faisaient leur entrée. Vous nous avez accordé votre confiance pour vous y représenter.

Depuis quatre ans, les élus de **l'UNSa Services judiciaires et de l'USM sont majoritaires dans la quasi-totalité des CSA et des formations spécialisées des cours d'appel ainsi qu'à la Cour de cassation.**

Cette confiance nous a permis d'acquérir une solide expérience du dialogue social, de porter votre voix et d'obtenir des avancées concrètes pour votre quotidien, notamment l'intervention de l'Inspection du travail après le refus d'une expertise sur les audiences tardives systémiques, l'augmentation du temps de décharge des assistants et conseillers de prévention, ou encore le renforcement de la lutte contre les troubles musculo-squelettiques.

Le dialogue social n'a de valeur que s'il est porté par des représentants présents, compétents, à l'écoute du terrain et capables d'utiliser pleinement les leviers dont disposent ces instances.

Nous en maîtrisons le fonctionnement et savons les mobiliser pour défendre vos intérêts, améliorer vos conditions de travail et faire entendre votre voix.

Nous souhaitons poursuivre cet engagement, car les défis restent nombreux et les conditions de travail demeurent un enjeu majeur.
La qualité de la Justice dépend aussi des conditions d'exercice de celles et ceux qui la font vivre chaque jour.

Le partenariat entre **l'UNSa Services judiciaires et de l'USM a démontré son efficacité. Il renforce notre capacité à proposer, agir, contester et négocier,** dans le respect de nos identités et de nos compétences respectives. Cette représentativité est déterminante : un accord collectif n'est valable que s'il est signé par des organisations représentant au moins 50 % des suffrages.

Ensemble, poursuivons un dialogue social exigeant, utile et efficace pour défendre ceux qui font tenir la Justice.

Catherine SOLIVELLAS,
secrétaire générale de l'UNSa SJ

Natacha AUBENEAU,
présidente de l'USM

Pourquoi voter UNSa Services judiciaires / USM ?

- Parce que notre **représentativité donne du poids à notre action.**
- Parce que notre **implantation dans les juridictions nous permet d'être au plus près du terrain.**
- Parce que nous avons une véritable **expertise du fonctionnement des CSA et des formations spécialisées.**
- Parce que nous sommes convaincus que **le dialogue social est un levier essentiel pour améliorer les conditions de travail de tous les personnels des services judiciaires.**

Je clique, je vote UNSa Services Judiciaires / USM !

Voter pour l'UNSa Services Judiciaires et l'USM, c'est permettre la défense des intérêts des personnels : fonctionnaires, contractuels et magistrats.

Chacune de nos organisations syndicales est la plus représentative dans son périmètre. En les soutenant ensemble, vous amplifiez leur influence et leur capacité à peser sur les choix des décideurs de la justice.

L'UNSa Services Judiciaires et l'USM revendiquent !

Recrutements

Un **plan de recrutement urgent et massif de personnels** de greffe et de magistrats pour atteindre des standards européens : **la question des moyens de la Justice est une de nos priorités.**

Conditions de vie et de travail

- **L'augmentation du budget** spécifique à la santé et à la qualité de vie au travail (QVT).
- La création d'une vraie **filière technique SST** au sein du ministère de la Justice.
- Des moyens concrets et ambitieux pour **combattre la souffrance au travail, les risques psychosociaux...**
- Veiller au respect de **la règlementation sur le temps de travail.**
- Déterminer clairement **les règles applicables en matière de temps de travail (magistrats, fonctionnaires et contractuels).**
- Développer l'accompagnement personnalisé, au départ comme au retour, **des agents mutés outre-mer.**
- **Une réelle prise en compte des situations de handicap** pour des aménagements de poste à la hauteur des besoins des agents.

Statuts

- **Des réformes statutaires** ambitieuses pour l'ensemble des personnels.
- **La refonte des grilles indiciaires** pour les agents des greffes.
- L'abrogation des Lignes Directrices de Gestion (LDG) et **le retour aux compétences des CAP.**
- **Le renforcement du cadre juridique des recrutements, renouvellements et fins de contrats de contractuels.**
- La transformation du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) en un véritable **Conseil de Justice** conforme aux standards européens.
- L'amélioration de **l'accès à la protection** fonctionnelle pour tous.

Action sociale et médicale

- Des moyens pour le développement de **la médecine de prévention.**
- La généralisation d'un **parc de logements** à tarifs modérés sur toute la France (Métropole et OM).
- La mise en place de **titres de restaurant.**
- Le développement d'un maillage de **places de crèche.**
- **La bonification des chèques CESU** pour les agents exerçant en horaire atypique.
- Le développement des **séjours vacances** pour les agents à bas revenus.
- La poursuite du développement de **la prise en charge des orphelins.**
- **Des aides spécifiques** pour le logement des enfants des personnels en poursuite d'études.

Indemnitaire

- Pour tous les personnels, **la revalorisation de l'ensemble des primes et indemnités** perçues et leur intégration dans les droits à pension.
- **L'égalité et la transparence** des primes par objectif qui nous ont été imposées.
- **La création et le financement** d'une indemnité de fin de contrat pour les agents contractuels, en l'absence de pérennisation des emplois.
- La prise en compte des conséquences des dernières réformes en termes de **charge de travail et l'indemnisation des astreintes** à hauteur de l'implication des personnels concernés.

Formation

- Des formations initiales de qualité et **en adéquation avec nos missions.**
- **Des moyens importants** et des conditions favorisées pour une formation continue de qualité et la mise en œuvre de **formations qualifiantes** tout au long du parcours professionnel.
- L'allocation des moyens nécessaires à **aux écoles nationales (ENG et ENM).**

Je clique, je vote UNSa Services Judiciaires/USM !

Les CSA des instances qui agissent sur votre quotidien

Les CSA sont aujourd'hui les principales **instances de dialogue social** des services judiciaires.

Ils examinent notamment :

- **l'organisation** des juridictions ;
- **les effectifs** et les moyens ;
- **les projets** de réorganisation ;
- **la charge** de travail ;
- **le télétravail ;**
- **la formation ;**
- les politiques de **ressources humaines ;**
- **l'égalité professionnelle.**

Au sein des cours d'appel, les élus siègent également dans **la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (CSA-FS).**

Cette instance intervient notamment sur :

- les **risques psychosociaux ;**
- la **santé** au travail ;
- la **sécurité** des personnels ;
- la **qualité** de vie au travail ;
- les **projets** immobiliers ;
- les **aménagements** des locaux.

Les **CSA et les CSA-FS** disposent également **de moyens d'action concrets :** visites des juridictions, enquêtes, expertises, suivi des situations de risques ou encore propositions d'amélioration des conditions de travail.

Leur action a un impact direct sur votre quotidien professionnel.

Les **CSA-FS, constituent un outil puissant et efficace pour faire valoir et respecter vos droits.**

Ils ne doivent pas être réduits à des déclarations d'intention permettant à l'administration de se donner bonne conscience.

DEPUIS QUATRE ANS...

Grâce à votre confiance, l'UNSa SJ et l'USM assurent :

- **une représentation** dans la quasi-totalité des CSA locaux ;
- **une présence active** dans les formations spécialisées ;
- **un dialogue permanent** avec les juridictions ;
- **des interventions** sur les projets de réorganisation ;
- **une vigilance constante** sur les conditions de travail ;
- **un accompagnement** des personnels de justice confrontés à des difficultés ;
- **des propositions concrètes** auprès de l'administration.

Crédits photos : UNSa Justice Services Judiciaires et USM

Cette expérience fait aujourd'hui notre force

Nos engagements pour le prochain mandat :

- **Défendre des conditions de travail** garantissant une Justice de qualité : Parce que la qualité du service public de la Justice passe d'abord par des conditions d'exercice dignes pour tous les personnels.
- **Agir pour la santé et la qualité de vie au travail :** Prévenir les risques psychosociaux, améliorer la sécurité des personnels, renforcer la médecine de prévention, adapter les postes de travail et faire de la qualité de vie au travail une priorité.
- **Porter la voix du terrain :** Faire remonter les difficultés rencontrées dans les juridictions et défendre des solutions concrètes auprès de l'administration.
- **Accompagner les évolutions des services judiciaires :** Veiller à ce que chaque projet de réorganisation soit conduit dans le respect des personnels et des missions.
- **Construire un dialogue social utile :** Être force de proposition, s'opposer si nécessaire, faire respecter nos prérogatives par l'administration.

UNSa Services judiciaires / USM
L'EXPÉRIENCE DE L'ACTION UTILE, POUR DÉFENDRE CEUX QUI FONT TENIR LA JUSTICE !

L'action utile !

UNSa Services Judiciaires

USM
Union Syndicale des Magistrats